

# FRUITS, légumes frais et lait gratuits à l'école

René Collin annonce une amplification du programme *Fruits et légumes à l'école*, qui fusionne en outre avec le programme *Lait*

► Lors de cette rentrée scolaire, les petits Wallons recevront davantage de fruits et de légumes frais à l'école, mais aussi plus de produits laitiers de qualité. Cela concerne les élèves de la première maternelle à la sixième primaire.

Le programme *Fruits et légumes à l'école* existe depuis 2010. Il a permis à plus de 700 écoles maternelles et primaires de recevoir régulièrement des produits frais, souvent issus de l'agriculture bio et locale. Il vient d'être fusionné, grâce à une modification du règlement européen, avec le programme *Lait*. "Désormais, les écoles pourront participer au programme

*Lait*, ou au programme *Fruits et légumes*, mais aussi aux deux", précise René Collin (CDH), mi-

nistre wallon de l'Agriculture, qui annonce une "grosse amplification" des deux programmes et "une augmentation de 50% des portions distribuées."

Les premières livraisons pourront intervenir dès le 1<sup>er</sup> octobre de l'année scolaire 2017.

"Durant l'année scolaire 2015-2016, 220.000 petits Wallons ont reçu 6,5 millions de portions : une portion correspond à une pomme, une carotte,

un berlingot de lait, un yaourt, etc. L'objectif, que nous voulons atteindre pour 2020, c'est 350.000 enfants et 10 millions de portions", reprend René Collin. 1.788 établissements scolaires sont potentiellement concernés.

**MIEUX**, ces deux programmes seront entièrement gratuits pour l'école et les parents d'élèves. Le budget du programme a ainsi été augmenté, passant de 1,3 million d'euros à 3,150 millions d'euros, grâce à un plus gros financement (1,7 million d'euros).

Auparavant, pour le programme *Lait*, les parents devaient passer à la caisse. Résultat : les écoles plus précarisées ne participaient que trop rarement à l'opération. *"Notre programme comporte un volet discrimination positive, pour permettre aux enfants de goûter à des produits que leurs parents ne veulent ou ne peuvent pas leur proposer"*, nous précise le cabinet du ministre. *"Les enfants sont les premiers prescripteurs dans une famille. Cela signifie qu'à partir du moment où ils conscientisent leurs proches à un autre mode de consommation, les parents vont suivre."*

Une simplification administrative a été mise en place. *"La paperasserie constituait un frein pour beaucoup d'établissements scolaires"*, ajoute René Collin. Les listes de produits éligibles seront clôturées au 31 août.

**CE PROGRAMME** constitue une manière de valoriser l'agriculture wallonne. Mais aussi de soutenir un secteur du lait en difficulté, en assurant un volume de distribution de produits laitiers le plus large possible. *"Les enfants bénéficieront de mesures éducatives d'accompagnement (MEA), avec une aide possible de l'APAQW (Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité)"*, reprend le ministre. *"Chaque école qui participe au programme devra organiser au moins une animation par an : cela peut être une visite de ferme, un atelier cuisine sur l'importance de la bonne alimentation, etc. Afin de promouvoir une*

*alimentation saine et variée, mais aussi le travail de nos agriculteurs."*

**Adrien de Marneffe**

# Les écoles pourront choisir LEUR FOURNISSEUR



## L'idée de marché européen, défavorable aux producteurs locaux, est abandonnée

► En juin, Ecolo et la société Fresho, une entreprise de fruits et légumes bio, qui fournit une grande partie des écoles wallonnes, se sont inquiétés de la réforme de René Collin, alors encore en gestation. Une possibilité était alors évoquée: que les écoles ne soient plus libres de choisir leur fournisseur. En effet, René Collin (CDH), ministre de l'Agriculture, envisageait de passer par un système d'appel d'offres européen. Problème: avec ce système, le producteur le moins cher avait toutes les chances d'obtenir le marché et de fournir nos écoles. "Cela risque de favoriser les grosses structures, basées à l'étranger", s'insurgeait Hélène Ryckmans, députée wallonne (Ecolo). Loin des circuits courts et du recours à la production des agriculteurs locaux.

**Une école  
de 200 élèves  
recevra  
4.000 euros par an**

René Collin nous annonce avoir finalement renoncé à ce système. "Cela aurait pourtant permis d'alléger les procédures et de simplifier le travail des écoles. Mais nous n'avons pas voulu prendre le risque de voir les petits producteurs locaux se

faire griller la politesse. L'argument de proximité est essentiel à notre programme", assure le Marchois. "Ce sera donc toujours aux écoles de choisir leur fournisseur, ou de continuer à travailler avec ceux qu'ils employaient."

En pratique, les marchés publics seront passés par les écoles, qui avanceront elles-mêmes les fonds. Elles seront ensuite intégralement remboursées par la Région wallonne.

**POUR PARTICIPER** à l'opération, les établissements scolaires devront assurer la distribution de portions de fruits, légumes ou de lait au minimum 20 semaines par an.

Le budget est ainsi fixé à 10€ par élève et par an pour la participation à l'un des programmes, et à 20 euros par élève et par an s'il adhère aux deux programmes (fruits, légumes et lait).

Une école dans laquelle 200 élèves participent aux programmes fruits, légumes ainsi qu'au programme lait recevra ainsi 4.000 euros par an.

Une seule inscription électronique pour les écoles wallonnes est ouverte jusqu'au 20 septembre, sur le site de l'APAQ-W.

La réponse, quant à leur acceptation dans le programme, leur parviendra avant le 28 septembre.

**AdM**